

COMMUNE DE SAINT LÉGER-SUR-DHEUNE
GARDERIE PÉRISCOLAIRE ET RESTAURANT SCOLAIRE

Accueil matin/soir (par 1/2 heure) Toute demi-heure commencée est due article 12 du règlement de l'accueil de loisirs et de la garderie périscolaire	Quotient familial (famille relevant du régime général de la CAF de Saône et Loire)	Tarif
	≤ 810	0.90 €
	≥ 811	1.00 €
	Famille ne relevant pas du régime général de la CAF de Saône et Loire (MSA, CAF 21, etc...)	1.00 €

Restaurant scolaire de 11h40 à 13h30	Quotient familial (famille relevant du régime général de la CAF de Saône et Loire)	Tarif
	≤ 810	3.70 €
	≥ 811	3.80 €
	Famille ne relevant pas du régime général de la CAF de Saône et Loire (MSA, CAF 21, etc...)	3.80 €
	Repas majoré si non réservé	6.50 €

Tarif applicable au 01/09/2017